

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 Mars 2011 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ; et la Loi N° 2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU le Décret N°2011 – 500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la 2^{ème} Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 25 novembre au 09 décembre 2010.

DECRETE

Article 1^{er} : est promu à titre Normal et Militaire au grade d'Officier dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang de la date de sa réception dans le nouveau grade, le Colonel DOSSOU – YOVO Anani Symphorien (Chevalier de l'Ordre National du Bénin par décret N°2005 – 497 du 12 août 2005).

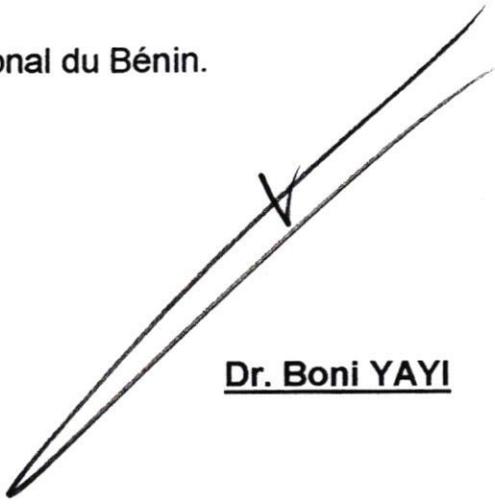
Article 2 : sont nommés à titre Normal et Militaire dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception, les Officiers supérieurs des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

- Colonel DJIGLA Toï Cassien
- Colonel MICHODJEHOUN Sèvèho Camille

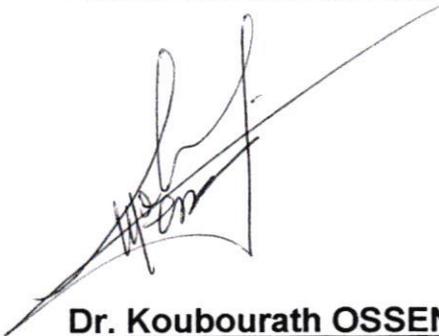
Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 mai 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.


Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin


Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 – AN4 – CC2 – CS2 – HCJ2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES30 – GCONB20 – SGG4 – DEPARTEMENTS 12 - DPE – DCC – INSAE3 – IGE – CSM – DCCT 3 – BN – DAN – ONIP 3 – UNB – FASJEG – ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 03.